



Le 3 février 2015

Toutes et tous en grève !

Rassemblement-Manifestation



RDV à 10H au Mans place de la Préfecture

Les politiques d'austérité mises en œuvre à tous les niveaux (pacte de responsabilité, TAFTA, loi Macron, ...) n'épargnent pas nos secteurs.

Conditions de travail dégradées, alourdissement des tâches, effectifs de classes trop lourds, remplacement non assurés, formation initiale et continue insatisfaisante, salaires faibles et baisse du pouvoir d'achat : la situation faite au service public d'éducation, aux personnels, aux usagers, est loin de corroborer l'image de la priorité gouvernementale affichée à l'Éducation.

DES MOYENS INSUFFISANTS

- Le bilan des trois rentrées (2012 à 2014), dans le premier degré c'est toujours des seuils élevés très contraignants, une moyenne par classe au plus haut.
- La vraie/fausse réforme des rythmes, menée sans véritables moyens et sans cadrage, renforce les inégalités territoriales en donnant un rôle et une place aux communes qu'elles n'avaient pas jusqu'alors dans l'organisation de l'école. Au final, les rythmes des enfants sont loin d'être améliorés et les conditions de travail des personnels sont détériorées.
- Dans le second degré, les Dotations Horaires Globales (DHG) insuffisantes conduisent à une hausse des effectifs par division. Les classes à 28 élèves et plus augmentent en collège. En lycée la norme c'est 35 élèves par division.
- Dans l'enseignement agricole public, après une rentrée 2014 qui a vu des établissements publics être contraints à refuser des élèves, le budget 2015 voté à l'issue d'un débat raccourci et tronqué ne permettra pas plus, au service public d'éducation de faire face à la demande sociale. Aucune création nette de classe n'est possible.
- Un tel constat nous amène à exiger tant pour les enseignant-es que pour tous les personnels, les moyens d'apporter des améliorations aux conditions de scolarisation des élèves et leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DEGRADEES

- Alourdissement de la charge de travail est le lot commun. De nouvelles tâches sont imposées, sans reconnaissance en temps de service et/ou financière.
- La réforme de l'éducation prioritaire laisse bon nombre d'écoles et d'établissements au bord de la route, alors que la situation sociale devrait conduire à prendre en compte tous les besoins.
- La réforme Chatel dans les lycées reste intacte, avec ses conséquences désastreuses dans les filières STI. En lycée comme en collège les nombreuses petites quotités de service rendent compliquée l'organisation des enseignements. Les HSA sont de plus en plus nombreuses alors que les remplacements font défaut et que des enseignements ne sont même plus assurés.

UN POUVOIR D'ACHAT A BOUT DE SOUFFLE

Cinq années de gel du point d'indice, des salaires qui diminuent du fait de la hausse des cotisations de retraite, conduisent à une baisse du pouvoir d'achat. Le déclassement salarial des personnels alimente une inquiétante crise du recrutement.

Pour des créations de postes qui permettent d'alléger les effectifs par classe
Pour une formation initiale et continue de qualité
Pour une augmentation générale des salaires
RDV au Mans à 10H Place de la Préfecture
Disons non à la politique austéritaire.
D'autres choix sont nécessaires et possibles !